

CANADA

Débats des Communes

COMPTE RENDU OFFICIEL — ÉDITION REVISÉE

CHAMBRE DES COMMUNES.

Présidence de l'HON. THOMAS-S. SPROULE.

Jeudi, 15 janvier 1914.

Le Parlement, qui, jusqu'au 15 janvier 1914, avait été prorogé de temps à autre, s'est réuni aujourd'hui à Ottawa pour l'expédition des affaires.

La Chambre se réunit à trois heures, sous la présidence de M. l'Orateur.

M. l'ORATEUR donne lecture d'une communication de M. le secrétaire du Gouverneur général annonçant que Son Altesse Royale doit se rendre dans la salle du Sénat à trois heures de l'après-midi, le jeudi 15 janvier courant, dans le but d'ouvrir formellement la session du Parlement fédéral.

M. le major Ernest J. Chambers, l'huissier à la Verge Noire, remet le message suivant :

Monsieur l'Orateur, Son Altesse Royale le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur et les députés se rendent dans la salle des séances du Sénat.

Au retour de MM. les députés dans la salle des Communes :

ELECTIONS CONTESTEES.

M. l'ORATEUR: J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que j'ai reçu de l'honorable M. le juge Howell et de l'honorable M. le juge Cameron, deux des juges chargés d'instruire les pétitions d'élection conformément à la loi des élections fédérales contestées, un certificat et un rapport relatifs à l'élection d'un député pour la circonscription électorale de Macdonald, établissant que ladite élection a été déclarée nulle.

En conformité du chapitre 7, article 70, des Statuts révisés de 1906, j'ai enjoint à M. le greffier de la Couronne en chancellerie d'émettre un nouveau bref d'élection pour ladite circonscription électorale.

J'ai de même l'honneur de faire savoir à la Chambre que j'ai reçu, de MM. les juges chargés de l'instruction des pétitions d'élection conformément à la loi des élections fédérales contestées, des certificats et rapports relatifs aux collèges électoraux de Maskinongé et de Trois-Rivières-et-Saint-Maurice, pour lesquels la pétition dans chaque cas est rejetée et le député siégeant déclaré dûment élu.

VACANCES.

M. l'ORATEUR: J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que, depuis la session dernière, j'ai reçu de plusieurs députés des lettres me donnant avis que des vacances se sont produites dans la représentation des circonscriptions électorales qui suivent :

Celle de Portage-la-Prairie, M. Arthur Meighen, le représentant de cette circonscription, ayant accepté une charge rétribuée par la Couronne, savoir: la charge de solliciteur général;

Celle de Middlesex-est, M. Peter Elson, le représentant de cette circonscription, étant décédé;

Celle d'York (N.-B.), M. Oswald Smith Crocket, le représentant de cette circonscription, ayant accepté une charge rétribuée par la Couronne, savoir: la charge de juge de la cour suprême du Nouveau-Brunswick.

NOUVEAUX DEPUTES.

M. l'ORATEUR: J'ai de plus l'honneur de faire savoir à la Chambre que, depuis la session dernière, le greffier de cette Chambre a reçu du greffier de la Couronne en chancellerie des certificats de l'élection des députés ci-après nommés :

L'honorable Arthur Meighen, par le collège électoral de Portage-la-Prairie;

M. James Morris, par le collège électoral de Châteauguay;

M. Ruben Eldridge Truax, par le collège électoral de Bruce-sud;

M. Samuel Francis Glass, par le collège électoral de Middlesex-est;

M. Alexander Morrison, par le collège électoral de Macdonald;

M. Adelbert Edward Hanna, par le collège électoral de Lanark-sud;

M. Harry Fulton McLeod, par le collège électoral d'York (N.-B.).